

# L'ÉVEIL DAMPIERROIS



## Sommaire

- P. 2 : Mot du maire
- P. 3 : Hommage M. Gaudichau
- P. 4 : Informations diverses
- P. 5 : PACS - vœux de bienvenue - Busage
- P. 6 : Collecte Pneus - Goûter des aînés - Naissance
- P. 7 : Inauguration City Stade
- P. 8 : 11 novembre - Nettoyage fossé - OPAH
- P. 9 : Noël des enfants - Colis des aînés - Recensement
- P. 10-11 : Un peu de culture
- P. 12 : Recettes - Jeu - Événements - Etat civil

## Décembre 2021 - n°52

Journal d'information gratuit  
de l'Association « L'Éveil Dampierrois »  
et de la municipalité de Dampierre-sous-Brou.

Permanence de la mairie : lundi et jeudi de 16 h à 18 h.  
Fermée le mercredi.

1, rue de l'Église - 28160 DAMPIERRE-SOUS-BROU  
Téléphone : 02 37 97 21 84  
En cas d'urgence : 06 06 51 36 54  
06 83 25 41 97 - 06 43 30 77 96

E-mail : [mairiedampierresousbrou@orange.fr](mailto:mairiedampierresousbrou@orange.fr)  
Site internet : [dampierresousbrou.jimdo.com](http://dampierresousbrou.jimdo.com)  
Facebook : Commune de Dampierre-sous-Brou



## Le mot du Maire

Dampierroises, Dampierrois,

2021 tire sa révérence, en attendant le Père Noël, voici quelques informations dans le petit journal :

Un PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat) est le sujet de réunions et d'échanges, si celui-ci est approuvé par l'ensemble des communes de la CCGC (Communauté de Communes du Grand Châteaudun) en 2022, il remplacera notre PLU actuel. Si les contraintes pour les habitants ne sont pas plus importantes que sur ce précédent règlement d'urbanisme, elles le sont en revanche pour la commune car ce nouveau nous impose de diminuer d'au moins 20% nos éventuels projets d'urbanisation, l'état instaurant un objectif de « zéro artificialisation nette des sols ».

Le curage du fossé qui descend du parking de la mairie vers la rivière a été effectué par le SMAR (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Restauration du bassin du loir). En y ajoutant quelques travaux d'écoulement de la rue du 19 mars 1962 vers la rue grande, nous espérons pouvoir limiter la montée des eaux dans le bourg. Malgré cela, nous ne sommes à l'abri de rien lors de grosses précipitations comme celles que nous avons connus le 5 mai 2020.

L'entreprise Romet Menuiserie de Nogent le Rotrou a été retenue pour effectuer le remplacement des fenêtres en bois côté nord de la salle des fêtes, celles-ci datent de 1960. Ces travaux ne seront pas réalisés avant mai 2022.

Comme prévu, le cheminement pour accéder à l'aire de jeux multisports a été effectué. Une table de pique-nique et un parking vélo y seront ajoutés.

Malgré les incertitudes et précautions toujours liées à la covid 19, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Tony Leverd



**Le conseil municipal souhaiterait rendre hommage à  
Alain Gaudichau.**



Né le 3 juillet 1953, Alain Gaudichau grandit dans une ferme sur la commune d'Unverre. Enfant, il va à l'école à Moulhard puis au collège à Brou. De 1971 à 1978 il travaille chez « LATTY International », puis fait des formations professionnelles et obtient un diplôme d'électromécanicien et ensuite fait sa carrière chez « Claircell » jusqu'à la retraite.

Il rencontre son épouse Christiane et s'installe dans notre belle commune de Dampierre sous Brou en 1988. Sportif, passionné de vélo, il sillonne les routes et entre à l'US Nogentaise.

Homme dynamique et engagé, Alain s'investit très rapidement dans la vie de sa commune. Il est d'abord bénévole dans l'Eveil Dampierrois, puis est élu conseiller municipal en 2001. Il gravit tous les échelons. Il devient adjoint au maire en 2014 puis maire en 2020. Soucieux du bien-être de ses administrés, il sait se rendre disponible, à l'écoute des gens et met en œuvre ses premiers projets. Son acharnement et son investissement lui permettent de voir aboutir la réalisation du City stade.

Mais en août 2020, des examens médicaux révèlent qu'il est atteint d'un mésothéliome pleural. Conscient des conséquences de cette maladie, il démissionne de son poste de maire et engage un nouveau combat contre ce cancer. C'est avec force et courage qu'il affronte cette terrible épreuve. Il nous a quittés le 22 novembre 2021.

Le conseil municipal est orphelin. Il perd un collègue et ami intègre, travailleur, tourné vers les autres.

**Fermeture de la mairie**

**La mairie sera fermée du 27 au 31 décembre 2021  
Réouverture le 3 janvier 2022**

En cas d'urgences :

Tél. 06.06.51.36.54

Tél. 06.43.30.77.96

Mail à :

[mairiedampierresousbrou@orange.fr](mailto:mairiedampierresousbrou@orange.fr)

Votre demande sera prise en charge rapidement.



**Rappel !**



La circulation de la rue du calvaire et  
la rue traversière est à sens unique.

**SYNDICAT MIXTE DE L'OZANNE (S.M.O)**

Service eau et assainissement collectif

27 avenue du Général de Gaulle  
28160 BROU

Tél. 02.37.96.01.05

Urgence 06.89.46.16.25

E-mail: [syndicatdeseauxbrou@orange.fr](mailto:syndicatdeseauxbrou@orange.fr)

**Horaires au public :**

Lundi de 13 h 30 à 16 h

Mardi et jeudi de 9 h à 12 h

Vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h.



**Que se passe t-il dans notre commune ?**

Pour voir l'actualité de notre village, rendez-vous sur le site internet :

[Dampierresousbrou.jimdo.com](http://Dampierresousbrou.jimdo.com)



Et la page Facebook :



[Commune de Dampierre-sous-Brou](#)

Pour le bien-être de tous les Dampierrois-es,  
nous vous rappelons que les déjections  
canines sont interdites sur la voie publique.

Lors de vos promenades avec votre animal de  
compagnie, merci de faire le nécessaire pour  
les ramasser.



**Solution Hydroalcoolique**

Vous pouvez venir recharger vos  
contenants.

De la solution Hydroalcoolique est à  
disposition en mairie pour les Dampierrois  
et Dampierroises





## L'actualité communale en images....

### PACS

Monsieur le maire a célébré le PACS d'Audrey PERCHAUD et Frédéric FEZARD, le 30 septembre 2021.  
Souhaitons leur une vie commune des plus agréables.



### Bienvenue aux nouveaux habitants :

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants.  
Notre commune dispose de nombreuses randonnées, qui vous feront profiter d'une nature calme et verdoyante.

L'équipe municipale se tient à votre disposition pour toute demande d'informations complémentaires.

### Busage au lieu dit « Les Oisillières »

Ce busage d'environ 9m a été réalisé par Hubert au lieu dit « Les Oisillières »

Cet espace communal entretenu, en partie par les riverains sera plus facile à maintenir dans un bel état.

Remercions Raymond Gasselin et Lucien Cochelin pour l'aide apportée à Hubert. "



### Collecte de pneus du SICTOM

Le SICTOM BBI organise une collecte ponctuelle de pneus usagés pour les particuliers dans les déchèteries de Brou, Bonneval et Illiers-Combray du **24 janvier 2022 au 19 février 2022**.

Conditions de dépôt :

La collecte est réservée aux particuliers habitants sur le territoire du SICTOM BBI (les pneus des professionnels ne seront pas acceptés).

Le dépôt est limité à **4 pneus par foyer**.

Seuls les **pneus déjantés, propres et entiers** seront acceptés.

Types de pneus autorisés : **véhicules légers (tourisme, camionnette), 4x4, quad, moto et scooters**.

**Le dépôt de pneus n'est pas autorisé en dehors de cette opération.**



### Goûter spectacle :

Suite à l'annulation du repas des aînés, un goûter spectacle sera offert le 20 mars 2022 aux habitants à partir de 66 ans, si les conditions sanitaires nous le permettent.

### Naissance :

A l'occasion de la naissance du nouveau Dampierrois "Ethan", la commune a offert à sa famille un bon cadeau d'une valeur de 30€ à la Brou'ette aux jouets.



## Inauguration City Stade :

Le samedi 23 octobre, une animation multisports a été organisée par la société Agorespace pour faire découvrir aux enfants de la commune les nombreuses possibilités d'activités sportives de notre city stade : Volley ball, Hand ball, Basket ball, Football...

Dans un deuxième temps l'inauguration officielle a eu lieu, en présence de notre député M Phillippe Vigier, nos conseillers départementaux Mme Danielle Carrouget, M Claude Terrouinard, le président du Pays Dunois M Hugues D'Amecourt, les maires des communes environnantes Mme Marie-Dominique Pinos et M Didier Neveu, les membres de notre conseil municipal et des habitants.

Ce city stade a été construit en 2020, rappelons qu'il a pour objectif de créer du lien entre les habitants toutes générations confondues, et favoriser l'activité sportive.



Dernièrement un chemin bitumé a été réalisé pour faciliter l'accès.

Ainsi qu'un emplacement pour support à vélo.

Nous prévoyons également d'embellir au printemps cet espace d'accueil avec les enfants.





## **11 novembre :**

Les anciens combattants, les habitants et les élus municipaux se sont réunis autour du monument aux morts pour rendre hommage à nos soldats.

Monsieur Jacquet Elie a lu le message de l'UFAC, et monsieur le maire celui de notre ministre déléguée auprès de la ministre des armées Geneviève Darrieussecq puis une gerbe de fleurs a été déposée par monsieur Auguste Jean.



## **ENTRETIEN FOSSÉ**

Cette opération de curage de fossé a été réalisée le 25 novembre 2021 après que nous ayons sollicité le smar 28



## **OPAH**

Nous vous rappelons qu'une OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) est en cours sur le territoire de la CCGC (Communauté de Commune du Grand Châteaudun) jusqu'en 2025.

Retournez en page 4 du numéro 50 de ce petit journal ou contactez la CCGC au 02 37 44 98 94 / [contact@grandchateaudun.fr](mailto:contact@grandchateaudun.fr) pour obtenir des informations.



### **Spectacle de Noël des enfants :**

Dimanche 12 décembre les enfants de la commune ont pu assister à un spectacle intitulé « Le premier Noël de Perle » Le père Noël reçoit la lettre de la petite Perle dont le lieu d'habitation est inconnu. Pour retrouver cet endroit, une folle aventure parsemée de surprises et de périls a lieu.

Ce spectacle interactif a fait la joie de tous.

En fin d'après-midi, l'arrivée tant attendue du père Noël et la balade en calèche sont venues clôturer cette journée féerique.



### **Colis des Aînés :**

Le samedi 18 décembre, les élus se sont faits une joie de distribuer le traditionnel colis aux personnes âgées de 73 ans et plus.

Ce qui fut l'occasion d'échanger et de passer un bon moment avec nos aînés.



### **Recensement :**



Madame FLOOR Martine sera de passage dans vos maisons pour vous aider à compléter les documents de recensement à partir du 20 janvier 2022.

Ceux qui le souhaitent pourront compléter les informations en ligne.  
Pour plus de renseignement, rendez-vous sur le site internet :  
[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

## Un coupe-choux énigmatique

Dans les années soixante-dix (1970), je suis invité par mon plus proche voisin, Germain G., à faire un «tour de jardin». Nous sommes aux Oisillières, séparés du bourg de Dampierre-sous-Brou par le bois de la Cochardière. Entre deux rangs de choux est plantée une poignée d'épée en bronze patiné vert de gris par un siècle à coucher dehors. La lame n'est plus qu'un vieux fer. Germain me dit d'où lui vient cette épave. Dans un fourré autour duquel il furète un jour de chasse, il aperçoit cette arme dans un roncier.

Rapportée dans le carnier et aussitôt piquée au jardin, l'épée, dont la poignée ressemble tout autant à celle d'une baïonnette qu'à celle d'un sabre, entame une nouvelle carrière : arracher les mauvaises herbes et couper les choux. Le hameau des Oisillières ayant une histoire particulière, une hypothèse s'impose sur l'origine de l'épée. Compte tenu du lieu de la trouvaille, elle serait liée au franc-tireur de 1870. D'où une suite de questions soulevées par cette découverte dans un contexte local étayé par des faits avérés.



L'arrivée sur les Oisillières



La redécouverte

### D'abord les faits

Le 25 novembre 1870, les armées française et prussienne s'affrontent sur la commune de Yèvres. Le lendemain, un soldat français d'origine ardéchoise, Auguste Bonnaure, qu'on appellera dès lors le franc-tireur, se retrouve, seul, embusqué aux Oisillières. Patriote, courageux et imprudent, a-t-on dit, il tire au fusil sur quelques cavaliers Prussiens rattachés à un régiment cantonné à la Cochardière. Aussitôt capturé, il est fusillé sur place et vraisemblablement enterré là où il est tombé, comme c'était alors l'usage. À titre de représailles, les Prussiens brûleront les maisons des Oisillières, sauf les deux fermes qui leur servent de garde-manger. Cet épisode nous est connu par un petit texte du maire de Dampierre publié en 1871 ou 1872, soit bien après les faits. (\*1)  
Au cœur de ce théâtre, entre le bois de la

Cochardière et le hameau des Oisillières se trouve la croisée de deux chemins (\*2) marquée d'une croix maçonnée peinte en blanc. Cette croix est visible des Oisillières dont elle est distante d'une centaine de mètres. Or, c'est précisément dans les épines qui recouvrent l'ancien chemin, creux à cet endroit, et à quelques mètres de la croix, que Germain trouve cette sorte de sabre.

Notre voisin Germain disparaît en 1986. Son potager est progressivement réduit pour laisser place à de l'herbe tondue. Le coupe-choux disparaît lui aussi.

### Puis les questions

- Quelle est la nature exacte de cette arme ?
- Cette arme aurait-elle été apportée par le franc-tireur ?
- Ce dernier était-il un patriote poursuivant seul une troupe de 300 cavaliers, ou plus vraisemblablement était-il missionné pour renseigner son



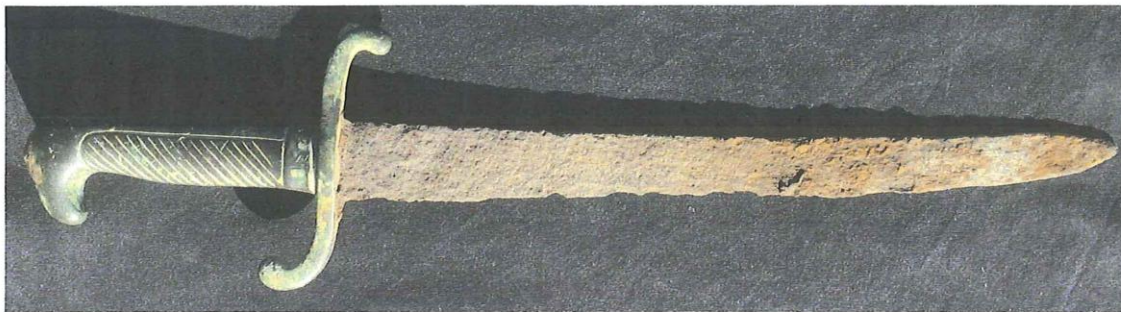
régiment sur les positions prussiennes ?

- Son arrestation aurait-elle été précédée d'un échange à l'arme blanche ?
- Aurait-il tiré au fusil sur les cavaliers Prussiens à partir de cet emplacement ? (\*3)
- A-t-il été fusillé à l'emplacement de la croix ?
- Est-ce là le lieu exact de la première sépulture

du franc-tireur ? (\*4)

- La Croix a-t-elle été plantée là pour garder cet événement en mémoire ?

Constatons que le récit du maire de Dampierre rapporte l'événement avec si peu de détails que toutes les questions relatives à cette action restent ouvertes.



Le sabre coupe-choux

Cette histoire du franc-tireur s'est partiellement transmise jusqu'à nous par ce récit du maire, mais aussi par la tradition portée par les générations successives d'une famille dont les aïeux ont vécu les événements de 1870 au hameau lui-même. Selon eux, le franc-tireur aurait été enterré à l'emplacement de la croix et ils nous précisent également l'emplacement du fournil dans lequel le franc-tireur s'était auparavant caché. Il est aussi permis d'imaginer que la présence de ce sabre dans un lieu marqué par les mésaventures d'un franc-tireur de 1870 soit de pure coïncidence. À peine croyable, mais pourquoi pas ?

Enfin, demanderez-vous, qu'est devenu cette

relique ? Nul ne le savait, ni les enfants de Germain, ni les voisins... jusqu'à ce qu'elle réapparaisse ces derniers jours, plantée jusqu'à la garde au cœur d'une touffe de noisetier. Elle est alors identifiée avec certitude. Surprise : c'est un glaive de l'infanterie prussienne, modèle 1864 (\*5) dont la présence auprès de la tombe d'un franc-tireur français ne répond à aucune logique.

Ici, convenons que notre compréhension de cette histoire de franc-tireur est tenue en échec par un coupe-choux au destin décidément fort énigmatique.

Jacques Jubert, les Oisillières, avril 2021  
Documentation, Gilbert Lestang



Les poinçons, frappés sur la garde de la poignée

- \*1 - Louis Armand Caillé, aussi propriétaire de la Cochardière.
- \*2 - le premier relie Dampierre à Mottereau (aujourd'hui D 137), le second reliait Brou à Frazé. Il ne reste de ce dernier chemin, autrefois appelé chemin de quarante sous, qu'une petite portion de part et d'autre de l'intersection, et une ligne haute tension qui matérialise à travers champs l'ancien tracé.
- \*3 - le rapport du maire de l'époque dit bien que le soldat Bonnaure a tiré au fusil sur les Prussiens. À savoir qu'en 1870, le fantassin français était équipé du

fusil Chassepot.

- \*4 - ses cendres seront transférées au cimetière de Dampierre quelques années plus tard.
- \*5 - Ce demi-sabre, ou glaive, fait une longueur totale de 46 cm. Sur la garde sont frappés, à gauche, 31. R., à droite, 3.93. et au centre 65 encadré de deux poinçons, l'un qui ressemble à un M surmonté d'une couronne, l'autre à un A capital surmonté d'une couronne. S'il y avait des inscriptions sur la lame, elles ont été effacées par l'oxydation. L'extrémité de la poignée a la forme d'une tête d'aigle.



### Mousse au chocolat blanc et coulis fruits rouges



**PRÉPARATION :** Préparation : 20 min Cuisson : Repos

**INGRÉDIENTS Pour 6 PERS :**

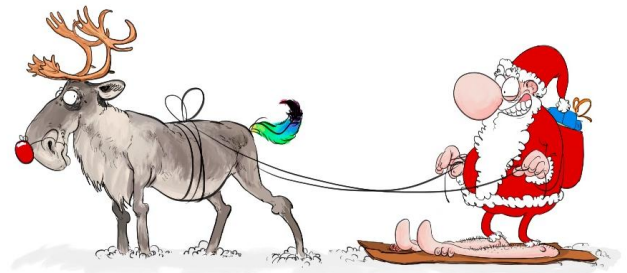
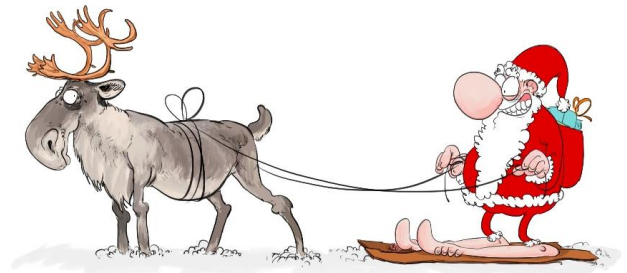
Pour la mousse au chocolat blanc : 200 g de chocolat blanc, 40 cl crème fluide très froide, 1 œuf, 2 cl de kirsch.

Pour le coulis de fruits rouges: 300 g de fruits rouges frais ou décongelés, 1 c. à soupe de sucre, quelques gouttes de citron, groseilles fraîches pour la décoration

Préparez la mousse :

1. Faites fondre le chocolat blanc au bain marie.
2. Cassez l'œuf puis séparez le blanc et le jaune.
3. Battez le blanc dans un saladier.
4. Ajoutez le jaune d'œuf au chocolat fondu .
5. Battez la crème dans un saladier frais. Puis mélangez-là très délicatement à tous les ingrédients (y compris le kirsch).
5. Mettez la préparation obtenue dans 6 petits ramequins et laissez prendre au réfrigérateur au moins 6 heures.
6. Préparez le coulis : Nettoyez et séchez les fruits rouges, mixez tous les ingrédients du coulis (excepté les groseilles) dans un blender, Filtrez à l'aide d'un chinois. Puis versez le coulis sur les mousses au chocolat blanc.
7. Décorez les mousses avec les groseilles fraîches et placez au réfrigérateur pendant 2 heures minimum.

Réponses jeu : Nez rouge, queue du renne, couleur du cadeau, nombre d'orteils père Noël, poils sur les pieds, coton bonnet père Noël, petite branche manquante du renne



### Planning événements

**14 janvier** - Assemblée général Eveil Dampierrois

**20 mars** - Goûter spectacle des aînés

**10 avril** - 1<sup>er</sup> tour élections présidentielles

**24 avril** - 2<sup>ème</sup> tour élections présidentielles

**12 juin** - 1<sup>er</sup> tour élections législatives

**19 juin** - 2<sup>ème</sup> tour élections législatives

É  
T  
A  
T  
  
C  
H  
V  
L

**Il nous a rejoints...**

Le 2 octobre

Ethan HAUDEBOURG

**Ils nous ont quittés...**

Le 30 octobre

Philippe FALLOU

Le 22 novembre

Alain GAUDICHAU